hets

Hes·so

Descriptif de module

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

1 ***Intitulé du module*** — ***Addictions, intervention sociale et prévention : entre politiques et réalités, quels espaces de réinsertion, quels accompagnements, quels partenariats, quels projets et comment agir ?*** — ***2023-2024***

Code
T.TS.SO354.MAP321.F.23

Type de formation *
- [x] Bachelor
- [ ] Master
- [ ] MAS
- [ ] EMBA
- [ ] DAS
- [ ] CAS
- [ ] Autres

Niveau
- [ ] module de base
- [x] module d'approfondissement
- [ ] module avancé
- [ ] module spécialisé

Caractéristique
- [x] En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module
- [x] module principal
- [ ] module lié au module principal
- [ ] module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
- [ ] module sur 1 semestre
- [ ] module sur 2 semestres
- [ ] semestre de printemps
- [ ] semestre d'automne
- [ ] Autres

2 ***Organisation***

Crédits ECTS *
12 ECTS

Langue
- [ ] allemand
- [x] français
- [ ] français - anglais
- [ ] anglais
- [ ] français - allemand

3 ***Prérequis***
- [ ] avoir validé le(s) module(s)
- [ ] avoir suivi le(s) module(s)
- [ ] Pas de prérequis
- [x] Autres

Autres prérequis
Avoir validé l'ensemble des modules fondamentaux au sens du PEC20 y compris le module intervention et professionnalité 1ainsi que la formation pratique 1 (FP1).

4 ***Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ****

Compétences génériques selon le référentiel des compétences Bachelor

1 Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action

3 Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés

4 Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

6 Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés dans leurs contextes variés

Objectifs d'apprentissage du module

Ce module permet aux étudiant.e.s :

1. d'acquérir des connaissances dans le domaine des addictions en lien avec les contextes et les questions politiques
2. d'identifier les différents types de partenariat interinstitutionnel et les réseaux de collaboration dans le champ des addictions (drogue, alcool, tabac, jeu...)
3. de faire le point sur ses propres représentations et rapports aux produits et à leur utilisation
4. de se positionner professionnellement dans les débats et enjeux actuels qui traversent ce champ
5. de développer des compétences d'intervention interdisciplinaires dans ce champ.

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

5 ***Contenu et formes d'enseignement ****

Contenu

Conçu par un groupe interdisciplinaire de professionnel.le.s intervenant dans le champ des addictions en Suisse romande, ce module propose aux étudiant.e.s de se centrer sur les questions suivantes :

Comprendre les problématiques liées aux conduites addictives et acquérir des connaissances, notamment quant aux :

- contextes et représentations
- mécanismes de la dépendance et co-dépendance
- effets des produits
- différentes phases de consommation et leur incidence
- possibilités thérapeutiques et interventions sociales
- prévention, réduction des risques (RDR), à l'échelle des personnes et des groupes, de leur entourage et des communautés.
- identifier les différents types de partenariat interinstitutionnel et les réseaux de collaboration dans le champ des addictions (drogue, alcool, jeu...)
- contribuer au développement des interactions, réflexions, liens et projets dans la cité entre le lieu de formation et les différents intervenants du champ des addictions.

Approfondissements visés:

Les différentes problématiques d'addiction (drogue, alcool, jeu, hyperconnectivité, etc.)

- Représentations, perceptions, connaissance des produits et des modes d'utilisation, évolution, histoire.

Les politiques en matière d'addiction fédérales, cantonales, locales, et leur articulation et mise en oeuvre :

- dans le champ des toxicomanies, développement d'une politique fédérale des quatre piliers (répression, réduction des risques, thérapie, prévention) et ses mises en œuvre cantonales;
- sur le versant outils de recherche, d'analyse et d'évaluation : état des recherches en matière d'addiction et de prévention aujourd'hui, quelques enjeux dans ce champ;
- les approches socio-éducatives, thérapeutiques et de réinsertion : développement des interventions interdisciplinaires (social, santé, judiciaire) ainsi que le développement et l'accompagnement de projets dans un but de prévention et de réduction des risques : différentes approches et projets actuels

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Alternance d'apports théoriques, immersion dans différents lieux, rencontres de professionnels et exploration interactive de situations ;
- En partenariat avec des organismes œuvrant dans ce champ : conception et mise en œuvre par les étudiant.e.s de projets audiovisuels concrets en partenariat avec un.e consommateur.trice ou une personne concernée par une forme d'addiction sans substance ;
- Constitution de ressources et contribution active à des échanges et réflexion avec les réseaux partenaires.

6 ***Modalités d'évaluation et de validation ****

Projet de groupe, évaluations orales et écrites

Les directives de travail et les critères sont communiqués au début du module. Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant.e.s lors de la présentation du module :

- Présence obligatoire à tous les cours durant toute la durée du module. En cas d'absence non justifiées, l'étudiant.e devra effectuer, sauf cas particulier laissé à l'appréciation d'un des responsables du MAP, un travail complémentaire en lien avec les contenus qu'il.elle n'a pas abordés, travail soumis à la validation d'un des responsables du MAP. En cas de non-validation du travail complémentaire et/ou d'absences trop fréquentes, la validation du module peut être remise en cause dans le cadre d'un entretien de régulation entre l'étudiant.e et les responsables du MAP.
- Travaux de validation écrits (un examen écrit sur table et un ou deux textes écrits).
- Un travail de groupe (un projet audiovisuel collectif suivi de la présentation orale de ce projet).

Pour que le module soit validé, l'étudiant.e doit obtenir une note comprise entre A et E. Par ailleurs, un minimum de 60 points est exigé pour valider le module.

Modalités de répétition

L'étudiant.e qui obtient une note F doit « se présenter à l'évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique ». Cette deuxième session aura lieu sous forme d'une évaluation individuelle prévue durant la même année académique et selon une temporalité à définir. Les modalités précises et les informations relatives à la répétition seront transmises lors de la communication de la note.

Une absence non justifiée à cette deuxième session aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 14, let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

Notation après répétition : A à E = module validé; F = module échoué définitivement.

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

7 ***Modalités de remédiation ****

- [ ] remédiation possible
- [x] pas de remédiation
- [ ] Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a ***Modalités de remédiation (en cas de répétition) ****

- [ ] remédiation possible
- [x] pas de remédiation
- [ ] Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 ***Remarques***

Ce module s'inscrit dans un partenariat interdisciplinaire avec des organismes publics et privés œuvrant dans ce champ en Suisse romande et des réseaux d'intervention médico-psycho-sociaux (drogues illégales, alcool, tabac, jeu excessif) ainsi que des groupes d'entraide. Une présence régulière ainsi qu'une participation active sont exigées.

Un document précisant les modalités de participation et d'évaluation est remis au début du module.

9 ***Bibliographie***

Une bibliographie complète et les supports de cours (lorsqu'ils existent) sont déposés sur la plateforme Moodle.

10 ***Enseignant·e·s***

Huc Denis
Tharin Ann

Responsable de module *

Huc Denis et Tharin Ann

Descriptif validé le *

18 septembre 2023

Descriptif validé par *

Sophie Rodari, responsable de filière